

**FORTEGO**

L'offre **Santé-Prévoyance**  
des experts historiques  
de la protection sociale





**FORTÉGO** est un pack Santé Prévoyance complet et sur mesure pour le personnel militaire et civil du ministère des Armées\*. Il couvre vos dépenses de santé et assure le versement de capitaux en cas d'invalidité, d'incapacité et de décès, pour vous ou pour vos proches.

L'offre **FORTÉGO** est une protection deux en une : frais de santé, complément de revenus en cas d'arrêt de travail ou d'inaptitude à servir, protection des risques majeurs de l'existence. Bien plus qu'un contrat d'assurance, **FORTÉGO** vous soutient, quand vous en avez le plus besoin, par des aides et un accompagnement **humain et solidaire**. Quelle que soit la formule en France ou à l'étranger, vous bénéficiez de services de qualité, innovants et adaptés à vos

exigences, une **protection 7J/7, et 24h/24**, ainsi que de l'expertise et du conseil d'un réseau commercial de proximité, connaissant parfaitement l'environnement de la Défense.

Par internet, par téléphone ou en agence, **FORTÉGO** est à vos côtés partout, à tout instant et en toutes circonstances.

**Découvrez, pas à pas, nos garanties et choisissez celles qui répondent à vos attentes et à vos besoins.**

## Un pack complet de garanties et de services

**FORTÉGO est un contrat modulable qui propose :**

- Un **choix de garanties Santé** avec une option assistance.
- Un **choix de garanties Prévoyance**.
- La possibilité de souscrire un **contrat dépendance** pour vous et votre conjoint.
- L'**accès gratuit** à des services complémentaires inclus dans votre offre : **réseau SantéClair, téléconsultation médicale, action sociale et prévention**.
- Un **accompagnement humain efficace** grâce à un réseau de conseillers proche de vous.
- Des **outils digitaux performants** et adaptés à vos besoins.

\* Militaires non radiés des cadres ni rayés des contrôles, fonctionnaires actifs, agents non titulaires de droit public, agents des établissements publics administratifs placés sous tutelle du Ministère des Armées, ouvriers d'état et stagiaires (pré-titularisation).

# LES GARANTIES SANTÉ

Actif ou retraité, en France ou à l'étranger, **FORTÉGO Santé** vous propose des niveaux de couverture adaptés à vos besoins et à votre budget.

## 1. VOUS ÊTES EN FRANCE



### FORMULE ÉNERGIE

Une formule de base qui prend déjà en charge des dépassements d'honoraires et des médecines alternatives et complémentaires.

EXEMPLES DE PRESTATIONS	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM
Lentilles	23,69 €	65,79 €
Consultation spécialiste cardiologue signataire de l'OPTAM	33,30 €	24,50 €
Ostéopathie	-	20 € / séance (3 max / an)
Prothèse dentaire amovible remboursée	75,25 €	139,75 €
Radiologie*	19,25 €	13,75 €

\*Après de professionnels signataires de l'OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée)



### FORMULE ÉQUILIBRE

Une formule optimisée qui vous permet de faire face aux besoins multiples de toute la famille.

EXEMPLES DE PRESTATIONS	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM
Généraliste signataire de l'OPTAM	16,50 €	20 €
Chambre particulière + lit accompagnant	-	45 € / jour (max 40 jours) + 30 € / jour pour le lit d'accompagnant
Orthodontie	193,50 €	387 €
Équipement Optique +18 ans (verres unifocaux simples + monture)	1,70 € Entre 1,37 € et 4,57 € le verre selon catégorie prescrite	61,14 € Entre 101,84 € et 106,10 €
Vaccin prescrit non pris en charge	-	100 € / an



# LES GARANTIES SANTÉ



## FORMULE ZEN

Une formule renforcée qui garantit des prestations et des services de haut niveau, pour vous apporter la sérénité à tout âge.

### EXEMPLES DE PRESTATIONS

### REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE

### REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM

Équipement Optique +18 ans (verres multifocaux complexes + monture)	1,70 €	71,14 €
Audioprothèse	Entre 6,22 € et 14,72 € le verre selon catégorie prescrite	Entre 328,30 € et 339,64 €
Consultation spécialiste*	119,82 €	679,02 €
Chirurgie réfractive de l'œil	18,60 €	28 €
Radio cervicale*	-	500 € / œil
	40,82 €	58,32 €

Si vous souhaitez renforcer votre formule ZEN, contactez votre conseiller habituel.

\*Après de professionnels signataires de l'OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée)

## 2. VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER



## FORMULE "INTERNATIONAL"

- **Une formule de base "Monde"** qui couvre au même niveau dans tous les pays et en complément de la Sécurité Sociale les frais de soin à l'étranger.
- **Une formule "Régions"** combinant des garanties adaptées à votre pays d'affectation et couvrant les soins lors de vos séjours en France :
  - > **Zone 1** : Monde entier sauf Afrique et pays des zones 3 et 4
  - > **Zone 2** : Afrique
  - > **Zone 3** : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Corée, Émirats Arabes Unis, Grande Bretagne, Japon, Suisse, Russie, Taiwan, Thaïlande
  - > **Zone 4** : USA & Canada

## EN BREF, POUR VOTRE SANTÉ, DES SERVICES ET UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS À VOTRE DISPOSITION

- ✓ **Une prise en charge tiers payant** fiable et facile chez tous les praticiens membres du réseau.
- ✓ **Un accès** à un réseau très large de professionnels de santé, en optique, en dentaire et en audioprothèse : le réseau SantéClair.
- ✓ **Des "restes à payer" réduits, des remboursements rapides :** les tarifs auprès des professionnels membres du réseau SantéClair sont réduits de 15% à 40% à équipement ou matériel identique.
- ✓ **Un service d'analyse de devis conseil** pour toute consultation hors réseau d'un praticien Santéclair.
- ✓ **Une plateforme de téléconsultation médicale** "MédecinDirect" accessible 24h/24 et 7j/7.
- ✓ **Une application santé et prévention** "Mieux vaut prévenir" disponible sur tous les stores

### EXEMPLE D'AVANTAGE "SANTÉCLAIR"

**Bernard / 50 ans, hypermétrope et presbyte.**

Il a besoin de corrections œil droit et œil gauche avec des verres progressifs complexes anti rayures et anti reflets.

	Hors réseau SantéClair	Offreclair du réseau SantéClair
<b>Total monture et paire de verres</b>	<b>790,00 €</b>	<b>200,00 €</b>
<b>Total remboursement Sécurité sociale</b>	<b>14,14 €</b>	<b>14,14 €</b>
Total Remboursement complémentaire Niveau 3	399,43 €	185,86 €
<b>Reste à payer Formule Zen</b>	<b>376,43 €</b>	<b>0,00 €</b>

# LES GARANTIES PRÉVOYANCE

## LES GARANTIES PRÉVOYANCE

Si vous êtes militaire en activité, en France ou à l'étranger, **FORTÉGO Prévoyance** assure le versement de capitaux ou de rentes en cas d'invalidité, d'inaptitude à servir ou de décès. Vous disposez de 2 niveaux de couverture Prévoyance que vous pouvez renforcer par la garantie Invalidité Permanente.

	FORMULE 1	FORMULE 2
Indemnité mensuelle <b>Inaptitude à servir</b>	75% du traitement de référence* (dans la limite de 100% du net)	80% du traitement de référence (dans la limite de 100% du net)
Capital <b>Décès</b> Capital <b>Invalidité Permanente et Absolue</b>	100% du traitement de référence annuel	125% du traitement de référence annuel
<b>Option</b> rente mensuelle <b>Invalidité Permanente</b> ≥ 60% (IP)	75% du traitement de référence*	80% du traitement de référence*

\*Traitement de référence = rémunération brute totale (voir détails dans la notice d'information).

	FORMULE 1 sans IP	FORMULE 1 bis (avec IP)	FORMULE 2 sans IP	FORMULE 2 bis (avec IP)
COTISATION MILITAIRES (en % du traitement de référence)	0,35%	0,53%	0,65%	0,91%

## EXEMPLES

### Justine / 22 ans

Justine se blesse gravement lors d'une OPEX et est déclarée en Invalidité Permanente et Absolue.

Son traitement de référence mensuel est de 1 830 euros. Ayant choisi une formule 1 (sans option rente mensuelle Invalidité Permanente) avec une cotisation mensuelle de 6,41 euros, Justine percevra un capital de 21 960 euros (soit 100% de son traitement de référence annuel).

### Laurent / 55 ans

Laurent a souscrit des garanties prévoyance formule 2 (sans option rente mensuelle Invalidité Permanente) avec une cotisation de 18,96 euros par mois. Il perçoit un traitement de référence annuel de 35 000 euros. Reconnu en Incapacité de travail du fait d'un congé de longue durée pour maladie, la perte financière qu'il subira sera compensée par une indemnité mensuelle de 1 123 euros maximum.

## 1. VOUS ÊTES EN FRANCE

Avec l'option Fortégo **Assistance à 0,90 €** par mois, vous bénéficiez de garanties d'assistance\* pour faire face à de nombreuses situations.

Quelques exemples de prise en charge :

■ **Lors de vos missions** à plus de 50 km du domicile ou de l'unité d'affectation :

- En cas de décès d'un de vos proches, **prise en charge de votre rapatriement** sur le lieu d'obsèques en France et DROM POM COM. Cette garantie s'applique également en cas de décès imminent et inéluctable.
- À votre sortie d'hôpital et si personne ne peut vous prendre en charge, organisation de votre retour et **financement de l'intégralité des frais de transport** (taxi, train, avion ...).

■ **Dans votre vie quotidienne**, en cas d'hospitalisation imprévue ou **programmée** :

- **Prise en charge de la venue d'un proche** à votre chevet.
- **Remboursement des frais de location** d'un téléviseur ou de votre abonnement internet pendant 30 jours.

■ **Lors de vos déplacements privés** à plus de 50 km de votre domicile :

- Rapatriement sanitaire.
- Prise en charge de vos **frais médicaux** jusqu'à 80 000 €.
- En cas de blessure au ski, prise en charge des **frais de secours** du lieu de l'accident jusqu'à la structure médicale adaptée.

*\*Les garanties d'assistance comportent des conditions de mise en œuvre qui figurent dans la notice d'information contractuelle.*

## 2. VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER

### GARANTIES D'ASSISTANCE DE VOTRE FORMULE "INTERNATIONAL"

La garantie Assistance s'applique dans le monde entier, à l'exclusion du pays d'origine et des pays non couverts (*liste disponible sur le site [www.allianz-voyage.fr/pays-exclus](http://www.allianz-voyage.fr/pays-exclus)*).

■ **En cas de maladie, accident corporel ou décès, vous bénéficiez :**

- d'une **assistance rapatriement**,
- d'une **assistance des enfants mineurs** non émancipés de l'assuré ou de ses enfants majeurs handicapés,
- de la **prise en charge de la venue d'un proche** en cas d'hospitalisation de l'assuré à l'étranger,
- d'une **assistance aux proches** en cas de décès,
- de la **mise à disposition de médicaments** sur place.



# VOS CONTACTS FORTÉGO

Que ce soit directement en enceinte militaire ou en agence, par téléphone ou par internet, vous pouvez compter sur les conseillers du réseau **FORTÉGO**.



[www.tego.fr](http://www.tego.fr)



**43 agences, 200 conseillers en métropole et outre-mer**



Centre d'appel :  
**09 74 75 20 45** (appel non surtaxé)  
Pour vos remboursements, des modifications sur votre contrat...

## LES + DE FORTEGO

En complément de la couverture Santé et Prévoyance, **Fortégo** vous accompagne quand vous en avez le plus besoin.

- **Suivi médico-social** en cas de maladie, handicap, dépendance.
- **Aides au paiement de la cotisation et du reste à charge santé.**
- **Absence de questionnaire médical et d'exclusion contractuelle en prévoyance.**
- **Dons et prêts sociaux octroyés dans des situations d'urgence.**
- **Des conseils prévention :**
  - L'application "Mieux vaut prévenir" conseils santé, assistance personnalisée avant, pendant et après vos missions OPEX.
  - Des actions de sensibilisation aux risques routiers et domestiques en unités militaires ou auprès des familles.

### L'ALLIANCE DES PARTENAIRES DE FORTÉGO :



**Association Générale de Prévoyance Militaire :** Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée et enregistrée le 8 novembre 1951 sous le numéro 9499Z, SIRET N°775 713 704  
Siège social : rue Nicolas Appert - TOULON Cedex 83086

**Groupement militaire de Prévoyance des armées :** Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée et enregistrée le 27 décembre 1949 sous le n°14.669  
Siège social : 153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS

**Mutuelle Civile de la Défense (MCDef) :** Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN 784 621 476 RCS Paris  
Siège social : 4, rue Marie Georges Picquart 75017 PARIS

**AGPM Assurances :** Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z  
Siège social : rue Nicolas Appert - 83086 TOULON Cedex 9

**AGPM Vie :** Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z  
Siège social : rue Nicolas Appert - 83086 TOULON Cedex 9

**Allianz Vie :** Entreprise régie par le Code des assurances - société anonyme au capital de 643 054 425 € - SIREN 340 234 962 RCS Nanterre  
Siège social : 1, cours Michelet CS 30051 92076 PARIS LA DEFENSE Cedex